

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00236 Numéro SIREN : 418 217 436 Nom ou dénomination : AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2021 sous le numéro de dépôt 6847

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

AALBERTS SURFACE TREATMENT - BASLER
MICHEL

AIRE DE LA THUR
68840 Pulversheim

V/REF :
N/REF : 1999 B 236 / 2021-B-6847

Le greffier du tribunal judiciaire de Colmar certifie qu'il a reçu le 15/09/2021,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2020.

Concernant la société

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS
Société par actions simplifiée à associé unique
Zone Industrielle de la Thur
68840 Pulversheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-6847 le 07/10/2021
R.C.S. COLMAR TJ 418 217 436 (1999 B 236)

Fait à COLMAR le 07/10/2021,
LE GREFFIER

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée

Zone Industrielle de la Thur, 68840 PULVERSHEIM, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée

Zone Industrielle de la Thur, 68840 PULVERSHEIM, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 14 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.

Loïc MULLER

S.A.S Aalberts Surface Technologies

*Traitement et revêtement de métaux
Aire de la Thur*

68840 PULVERSHEIM

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2020

*Exercice de 12 mois
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020*



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202012			Exercice N-131/12/201912		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 287 634.00	210 111.00	3 497 745.00	3 367 435.27		130 309.73	3.87
Chiffre d'affaires NET	3 287 634.00	210 111.00	3 497 745.00	3 367 435.27		130 309.73	3.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			31 015.12	9 207.00		21 808.12	236.86
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			33 135.76	67 597.23		34 461.47	50.98
Autres produits			2.62	541.40		538.78	99.52
Total des Produits d'exploitation (I)			3 561 898.50	3 444 780.90		117 117.60	3.40
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			543 790.26	568 703.05		24 912.79	4.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			12 824.10	15 955.86		28 779.96	180.37
Autres achats et charges externes *			1 050 098.69	982 046.18		68 052.51	6.93
Impôts, taxes et versements assimilés			110 322.69	110 695.03		372.34	0.34
Salaires et traitements			895 285.61	981 587.95		86 302.34	8.79
Charges sociales			376 872.54	425 291.14		48 418.60	11.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			186 792.54	159 666.17		27 126.37	16.99
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			56 108.00			56 108.00	
Dotations aux provisions			10 000.00	20 000.00		10 000.00	50.00
Autres charges			5.37	2 957.23		2 951.86	99.82
Total des Charges d'exploitation (II)			3 216 451.60	3 266 902.61		50 451.01	1.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			345 446.90	177 878.29		167 568.61	94.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

1 600.00
4 878.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	3 008.56		4 361.96		1 353.40-	31.03-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0.06		191.38		191.32-	99.97-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	34.46				34.46	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 043.08		4 553.34		1 510.26-	33.17-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	55.18		22 789.21		22 734.03-	99.76-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	55.18		22 789.21		22 734.03-	99.76-
2. Résultat financier (V-VI)	2 987.90		18 235.87-		21 223.77	116.38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	348 434.80		159 642.42		188 792.38	118.26
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 600.42		1 600.42-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 677.94		11 177.94		8 500.00-	76.04-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			98 000.00		98 000.00-	100.00-
Total VII	2 677.94		110 778.36		108 100.42-	97.58-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	93 000.00		87 618.72		5 381.28	6.14
			1 491.82		1 491.82-	100.00-
	34 871.75		34 871.75			
Total VIII	127 871.75		123 982.29		3 889.46	3.14
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	125 193.81-		13 203.93-		111 989.88-	848.16-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 567 619.52		3 560 112.60		7 506.92	0.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 344 378.53		3 413 674.11		69 295.58-	2.03-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	223 240.99		146 438.49		76 802.50	52.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 185.00	1 037.93	147.07	246.58	99.51	40.36
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	114 009.37	20 474.43	93 534.94	94 206.84	671.90	0.71
	Constructions	1 170 487.99	463 269.21	707 218.78	551 328.26	155 890.52	28.28
	Installations techniques, matériel et outillage	2 870 441.79	2 482 254.37	388 187.42	479 541.52	91 354.10	19.05
	Autres immobilisations corporelles	464 236.60	427 471.36	36 765.24	48 650.93	11 885.69	24.43
	Immobilisations en cours				181 188.10	181 188.10	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	194.89		194.89	194.89		
	Total II	4 620 555.64	3 394 507.30	1 226 048.34	1 355 357.12	129 308.78	9.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	132 852.73	6 108.00	126 744.73	120 028.63	6 716.10	5.60
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	656 643.31	50 000.00	606 643.31	546 716.89	59 926.42	10.96
	Autres créances	38 105.69	13 334.00	24 771.69	49 010.22	24 238.53	49.46
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	505 844.16		505 844.16	87 661.45	418 182.71	477.04
	Charges constatées d'avance (3)	19 699.36		19 699.36	11 282.32	8 417.04	74.60
	Total III	1 353 145.25	69 442.00	1 283 703.25	814 699.51	469 003.74	57.57
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 973 700.89	3 463 949.30	2 509 751.59	2 170 056.63	339 694.96	15.65

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

194.89

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202012		Exercice N-1 31/12/201912		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	700 000.00		700 000.00			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	689 145.75		542 707.26		146 438.49	26.98
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	223 240.99		146 438.49		76 802.50	52.45
	Subventions d'investissement	19 833.34		22 511.28		2 677.94	11.90
	Provisions réglementées	122 194.43		87 322.68		34 871.75	39.93
	Total I	1 754 414.51		1 498 979.71		255 434.80	17.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	73 557.84		45 000.00		28 557.84	63.46
	Total III	73 557.84		45 000.00		28 557.84	63.46
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	265 538.64 413 000.58		285 053.62 338 116.06		19 514.98 74 884.52	6.85 22.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 240.02		2 907.24		332.78	11.45
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	681 779.24		626 076.92		55 702.32	8.90
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 509 751.59		2 170 056.63		339 694.96	15.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an681 779.24626 076.92

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020



H & A BOLLWILLER

3 c route de Guebwiller

68540 BOLLWILLER

0389836600

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 509 751.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 497 745.00 Euros et dégageant un bénéfice de 223 240.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, aux dispositions du code de commerce et dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

annuels.

- Règles comptables relatives aux actifs

Bien que AALBERTS SURFACE TREATMENT, ne dépasse pas les critères concernant les PME pour bénéficier des mesures d'assouplissement des règles comptables pour les PME, et notamment celles relatives aux amortissements des immobilisations non décomposables, l'entreprise applique les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (CRC règlement 04-06) si l'immobilisation est clairement identifiée. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue:

- Logiciel : 1 à 5 ans
- Agencements et aménagement de terrains : 1 à 10 ans
- Bâtiments : 6 à 25 ans
- Agencements et aménagement de constructions : 4 à 15 ans
- Matériel industriel : 2 à 15 ans
- Outillage industriel : 3 à 10 ans
- Agencements et aménagement outillage industriel : 1 à 15 ans
- Agencements et aménagement divers : 2 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans
- Mobilier : 4 à 10 ans



- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

- Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière des salariés de la société sont mentionnés en annexes.

- Subventions

La société AALBERTS SURFACE TREATMENT a bénéficié en 2007 de l'octroi d'une subvention de 120 000 Euros par les MDPa et différentes collectivités territoriales alsaciennes.

Cette subvention a pour but de faciliter l'extension de la société Impreglon France SA (construction d'un troisième bâtiment). Elle représente 10% des investissements de la société pour ce projet.

Une dernière tranche de 13 333 Euros reste encore à percevoir au 31 décembre 2020 intégralement provisionnée.



- Faits caractéristiques de l'exercice

La société a connu un ralentissement au premier trimestre 2020 consécutive à la crise sanitaire du Covid-19 rendant les conditions de marchés défavorables.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en faisant recours à l'activité partielle. Malgré un contexte économique incertain au second semestre, la confiance maintenue entre les partenaires économiques et des stratégies diversifiées ont permis à la société de maintenir un niveau d'activité comparable à l'exercice 2019.

Crédit Bail Immobilier :

L'ensemble immobilier occupé par AALBERTS SURFACE TREATMENT faisait l'objet d'un contrat de crédit bail, le 1er juillet 2017, la société a procédé à la levée d'option anticipée et est ainsi devenue propriétaire du bâtiment.

Le bien est inscrit à l'actif du bilan et amortissable sur la durée d'utilisation prévue en mode linéaire :

Gros oeuvre : 25 ans pour 172 736.57 euros

Façade/étanchéité : 20 ans évaluée à 26 574.86 euros

Installation Générale : 15 ans pour 39 862.29 euros

Agencements pour 26 574.86 euros sur 7 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Droits d'enregistrements et frais de notaire : 20 ans à hauteur de 29 048.40 euros
Le terrain non amortissable s'élève à 88 996.24 euros

L'ensemble est évalué à **383 793.22 euros**

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 396		
TOTAL			
Terrains	114 009		
Constructions sur sol propre	325 357		209 220
Installations générales agencements aménagements des constructions	628 759		10 330
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 465 913		19 126
Installations générales agencements aménagements divers	370 716		
Matériel de transport	8 354		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	129 370		
TOTAL	5 042 479		238 676
Prêts, autres immobilisations financières	195		
TOTAL	195		
TOTAL GENERAL	5 056 071		238 676



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		12 211	1 185	1 185
Terrains			114 009	114 009
Constructions sur sol propre			534 577	534 577
Installations générales agencements aménagements constr.		3 178	635 911	635 911
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		614 597	2 870 442	2 870 442
Installations générales agencements aménagements divers		13 568	357 148	357 148
Matériel de transport			8 354	8 354
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		30 636	98 734	98 734
TOTAL		661 979	4 619 176	4 619 176
Prêts, autres immobilisations financières			195	195
TOTAL			195	195
TOTAL GENERAL		674 191	4 620 555	4 620 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 150	99	12 211	1 037
Terrains	19 803	672		20 474
Constructions sur sol propre	25 702	34 726		60 428
Installations générales agencements aménagements constr.	377 085	28 934	3 178	402 841
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 986 375	110 476	614 597	2 482 254
Installations générales agencements aménagements divers	329 404	9 552	13 568	325 388
Matériel de transport	8 354			8 354
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	122 031	2 334	30 636	93 729
TOTAL	3 868 755	186 693	661 979	3 393 469
TOTAL GENERAL	3 881 905	186 792	674 191	3 394 506

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	99				
Terrains	672				
Constructions sur sol propre	34 726			19 550	
Instal.générales agenc.aménag.constr.	28 934			15 322	
Instal.techniques matériel outillage indus.	110 048		428		
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 552				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 334				
TOTAL	186 265		428	34 872	
TOTAL GENERAL	186 363		428	34 872	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	87 323	34 872			122 194
TOTAL	87 323	34 872			122 194

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	45 000	53 558	25 000		73 558
TOTAL	45 000	53 558	25 000		73 558

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		6 108			6 108
Sur comptes clients		50 000			50 000
Autres provisions pour dépréciation	13 334				13 334
TOTAL	13 334	56 108			69 442
TOTAL GENERAL	145 657	144 538	25 000		265 194
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		109 666	25 000		
		34 872			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	195	195	
Autres créances clients	656 643	656 643	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 247	3 247	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 792	15 792	
Divers état et autres collectivités publiques	13 333	13 333	
Débiteurs divers	5 734	5 734	
Charges constatées d'avance	19 699	19 699	
TOTAL	714 643	714 643	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	265 539	265 539		
Personnel et comptes rattachés	156 102	156 102		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 951	113 951		
Taxe sur la valeur ajoutée	128 005	128 005		
Autres impôts taxes et assimilés	14 942	14 942		
Autres dettes	3 240	3 240		
TOTAL	681 779	681 779		

détail des Débiteurs divers (4795 euros)

* factures d'avoir à recevoir et avances/acomptes : 1795

* remboursement d'assurance à recevoir : 3 000

détail des fournisseurs et comptes rattachés :

* fournisseurs : 188 004

* factures non parvenues : 77 535

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5.5580	125 943			125 943

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	19 580
Total	19 580

Allocation chômage partiel (covid) : 3247 eur

Subvention à recevoir : 13 333 eur

Rembt d'assurance : 3000 eur



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 536
Dettes fiscales et sociales	234 509
Total	312 044

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 699
Total	19 699

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Chiffre d'affaires en France	3 287 634
Chiffre d'affaires à l'étranger	210 111
Total	3 497 745

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	1
Ouvriers	19
Total	26



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Taux de turn-over : dégressif, entre 11,68% (salariés de moins de 21 ans) et 0% (salariés de plus de 55 ans)

Taux moyen d'évolution de la masse salariale : 2,0%

Taux d'actualisation - IDR : 0,35%

Taux d'inflation : 2,0%

Taux de charges sociales : 40,0%

Hypothèses d'âge de départ volontaire à la retraite : âge auquel les salariés peuvent prétendre à une indemnité complète, soit :

- 60 ans pour les personnes nées en 1953 ou avant
- 62 ans pour les personnes nées en 1958 ou après
- Entre 60 et 62 ans pour les personnes nées entre 1954 et 1957

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			194 512



AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 Euros
Siège social : ZI Aire de la Thur - 68840 PULVERSHEIM

418 217 436 RCS COLMAR

PROCES - VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRISES PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE LE 30 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le 30 juin,
A 09 heures,

LE SOUSSIGNE,

Marcus Wendel, représentant la société :

Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH, Société à responsabilité limitée de droit allemand au capital de 50 000 Euros, dont le siège social est à Hohenhorststraße 1 – 21337 LÜNEBURG (Allemagne), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lüneburg (Allemagne) sous le numéro HRB 202781,

Associée unique de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES, Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 euros, dont le siège social est situé ZI Aire de la Thur, 68840 Pulversheim, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le numéro 418 217 436, titulaire en tant que telle de la totalité des 125 943 actions de 5,56 euros de valeur nominale chacune composant le capital de la Société,

A été invité à délibérer par un acte sous seing privé au siège social de la société Aalberts Surface Technologies, ZI Aire de la Thur, 68840 - Pulversheim,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

La société Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH, associée unique et présidente de la société Aalberts Surface Technologies, a établi l'inventaire, et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, dans les délais légaux, à la disposition du Commissaire aux comptes, la société Deloitte & Associés.

La société Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, a été préalablement avisée des présentes par lettre recommandée avec avis de réception.

La société Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH, Associée unique, a pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion du Président de la Société sur les comptes 2020,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- les statuts de la société.

II - A pris les décisions suivantes :

Sur la base de son rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'Associée unique a adopté les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

- Présentation du rapport de gestion du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président de la Société,
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, sur la base de son rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du même code, qui s'est élevé à 9 482 € et qui ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

En conséquence, elle donne au Président et au Directeur Général, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à la somme de 223 240,99 € au compte « Report à nouveau » débiteur.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique prend acte qu'il n'y a eu lieu à aucune distribution antérieure de dividende.

Cette décision est adoptée.

-o0o-

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l'Associée unique en date du 30 juin 2021 sera consigné sur le registre des procès-verbaux des décisions de l'Associée unique tenu au siège social de la Société.

Acte établi à Pulversheim, le 30 juin 2021
En 2 originaux


Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH

Représentée par Marcus Wendel



Aire de la Thur
68840 Pulversheim, France
Tél : +33 (0)3 89 28 32 80
Fax : +33 (0)3 89 28 32 89

ANNEXE

CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

NEANT

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 Euros
Siège social : ZI Aire de la Thur, 68840 Pulversheim

418 217 436 RCS COLMAR

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSOCIEE UNIQUE EN VUE DE SES DECISIONS A PRENDRE PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE LE 30 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

La soussignée ; la société « Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH », président de la société « Aalberts Surface Technologies », représentée par Monsieur Marcus Wendel, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1/ Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice ; progrès réalisés ; difficultés rencontrées

Aalberts Surface Technologies SAS est spécialisée dans le traitement des surfaces par imprégnation des pièces métalliques ou céramiques.

L'activité de la société s'est traduite au cours de l'exercice par un chiffre d'affaires de 3 497 745 € et un bénéfice net de 223 241 €, après un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 348 435 € contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 159 642 € l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires 2020 a augmenté d'environ 4% par rapport à l'exercice 2019.

2/ Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour 2021, la crise sanitaire traversée en ce début d'année nous conduit à une incertitude sur les prochains mois. Le chiffre d'affaires attendu devrait être en hausse de 8% en raison d'un bon démarrage en début d'année et de nouveaux projets en cours suite à des investissements en matériel de production

3/ Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La propagation de la pandémie de Covid-19 à travers le monde a entraîné des perturbations majeures dans les économies de nombreux pays, y compris dans les marchés clés de Aalberts Surface Technologies, et ces perturbations économiques devraient se poursuivre au cours des prochains mois.

Cette situation devrait avoir un impact négatif sur la performance financière de Aalberts Surface Technologies. La durée et l'évolution attendue de la pandémie de Covid-19 sont inconnues, et aucune prévision ne peut être faite à cet égard et à l'égard des mesures supplémentaires que différents pays ou autres autorités pourraient prendre en réponse à cette crise. Cependant, toute prolongation ou aggravation de l'épidémie pourrait entraîner, par exemple, les conséquences suivantes :

- ✕ l'extension des mesures de confinement et de restriction à la libre circulation sur les marchés clés de Aalberts Surface Technologies,
- ✕ des difficultés financières majeures chez nos principaux fournisseurs,
- ✕ la pénurie de matières nécessaires chez les fournisseurs directement ou indirectement touchés par l'épidémie, pénurie susceptible d'entraîner des arrêts de production,
- ✕ un plus grand nombre de clients directement ou indirectement touchés par l'épidémie ayant des difficultés, ou étant empêchés de payer Aalberts Surface Technologies conformément aux échéances convenues,
- ✕ une pression supplémentaire sur les prix de nos services
- ✕ des dépréciations d'actifs à long terme,
- ✕ de nouvelles perturbations sur les marchés financiers et / ou un ralentissement économique mondial prolongé entraînant une baisse plus importante de la demande des services de Aalberts Surface Technologies.

Compte tenu de la nature évolutive de la crise, la liste ci-dessus n'est pas exhaustive, mais chacun de ces événements, ou toute combinaison de ceux-ci, pourrait amplifier l'impact négatif de la crise sur les performances financières de Aalberts Surface Technologies et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité de notre société.

La maison-mère de Aalberts Surface Technologies, la société Aalberts NV a des ressources financières suffisantes pour faire face aux conséquences négatives évoquées ci-dessus pendant les 12 mois à partir de la date de l'arrêté des comptes du 25/05/2021. De ce fait, la continuité d'exploitation a été maintenue comme hypothèse de préparation des comptes statutaires 2020.

Dans le contexte très particulier de la crise provoquée par la Covid -19, nous souhaitons apporter les précisions suivantes :

Pour respecter les mesures gouvernementales liées aux confinements successifs, nous avons mis en place massivement le télétravail pour les salariés dont l'activité le permettait, ainsi qu'un recours au chômage partiel en raison des pertes de marché. Pour l'année 2020, 5 306 heures ont été ainsi indemnisées à nos salariés soit 758 jours et nous avons reçu 58 816 euros de compensation financière pour la mise en place de dispositif de sauvegarde d'emploi.

Un coût de protection et de sécurisation à hauteur de 2 000 euros a été constaté dans nos comptes pour la mise en conformité et la lutte contre cette pandémie.

Concernant le crédit client, nous avons constaté un délai d'allongement des paiements de 2 à 4 semaines.

Pour le crédit octroyé par nos fournisseurs celui est resté stable de 30 à 45 jours en moyenne.

Un report des échéances auprès des organismes sociaux nous avait été octroyé de mars à mai 2020 par les Urssaf et les caisses de retraite et prévoyance. La régularisation de l'intégralité des sommes dues a été faite entre juillet et octobre.

Aucun prêt n'a été contracté dans le cadre de politique de soutien.

Il n'y a pas eu d'impact significatif sur la situation financière, le patrimoine ou les résultats de Aalberts Surface Technologies SAS.

4/ Activité en matière de recherche et de développement

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne dispose d'aucune filiale et elle n'a effectué aucune aliénation d'actions dans le cadre de participations croisées.

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

III – INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

- **Autocontrôle**

La société ne détient aucune action d'autocontrôle.

- **Achat / vente d'actions en exécution des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce**

Nous vous informons qu'aucune acquisition ou cession d'actions n'a été effectuée en exécution des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce.

- **Utilisation des autorisations d'augmentation de capital précédemment votées par l'Associée unique**

Aucune autorisation d'augmentation de capital n'a été donnée par l'Associée unique au Président.

- **Etat de la participation des salariés au capital**

Nous vous informons qu'aucune action de la société n'est détenue par les personnes visées à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

IV – CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L. 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

En conformité avec les dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce qui énonce que par dérogation aux dispositions du premier alinéa [de l'article L 227-10], lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant », et en application de l'article 16 des statuts, le Président constate :

- Que les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

➤ Conventions de prestations de services avec la société Impreglon GmbH

Le 23 Octobre 2010, un contrat de prestations de services a été conclu avec effet au 1^{er} Octobre 2010, en vertu duquel la société Impreglon GmbH apporte son assistance à la société Impreglon France dans les domaines suivants : discussion et approbation du budget annuel et des investissements, visites d'usine, sélection et embauche de cadres supérieurs, assistance et conseils en matière juridique, consultation sur tout autre projet d'une importance particulière.

Notre société a versé, au titre de cette convention de « Management Fees », pour l'exercice 2020 la somme de 203 579 €.

➤ Convention de trésorerie avec la Société Aalberts Industries Finance BV

En octobre 2017, la société Impreglon France a signé une convention de centralisation de trésorerie avec la société Aalberts Industries Finance BV. Cette dernière gère et coordonne la trésorerie des sociétés françaises du groupe auprès de BNP Paribas.

En rémunération de cette convention, la société Aalberts Surface Technologies a reçu 3 009 € de produits financiers pour l'exercice 2020.

➤ Convention de prestations de services avec la Société Aalberts Surface Technologies Group France

Le 1^{er} janvier 2018, un nouveau contrat de prestations de services a été conclu en vertu duquel la société Aalberts Surface Technologies Group France apporte son assistance à la société Impreglon France uniquement dans les domaines suivants : services en matière commerciale, technique, marketing et stratégique, services financiers, comptables et informatiques, services juridiques et fiscaux, services en matière administrative et de ressources humaines. Ce nouveau contrat modifie le taux de rémunération par rapport à l'ancien contrat, et exclut les honoraires extérieurs d'application de cette rémunération.

Pour l'année 2020, le montant des prestations facturées par la société Aalberts Surface Technologies Group France au titre de cette convention s'est élevé à 24 157 euros.

- Que les conventions conclues au cours de l'exercice sont les suivantes :

➤ **Convention de prestations de services avec la Société Aalberts Surface Technologies à Faulquemont**

Le 03 juillet 2020, un nouveau contrat de prestations de services a été conclu en vertu duquel la société Aalberts Surface Technologies à Faulquemont apporte son assistance à la société Aalberts Surface Technologies à Pulversheim uniquement dans les domaines suivants : services en matière de services comptables, services juridiques et fiscaux, services en matière administrative.

Pour l'année 2020, le montant des prestations facturées par la société Aalberts Surface Technologies à Faulquemont au titre de cette convention s'est élevé à 12 045 euros.

V - RESULTATS - AFFECTATION

1/ Modifications apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux normes et principes comptables en vigueur, sans aucune modification par rapport à l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation.

2/ Examen des comptes et résultats

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat suivant :

Produits d'exploitation	3 561 899 €	
Charges d'exploitation	3 216 452 €	
RESULTAT D'EXPLOITATION		345 447 €
Produits financiers	3 043 €	
Charges financières	55 €	
RESULTAT FINANCIER		2 988 €
Produits exceptionnels	2 678 €	
Charges exceptionnelles	127 872 €	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(125 194) €
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-
Impôt sur les bénéfices		-
RESULTAT		223 241 €

Il résulte d'une comparaison entre les divers résultats de l'exercice et ceux de l'exercice précédent, l'évolution suivante :

Résultats	Exercice (12 mois)	Exercice précédent (12 mois)
Résultat d'exploitation	345 447 €	177 878 €
Résultat financier	2 988 €	(18 236) €
Résultat exceptionnel	(125 194) €	(13 204) €
Résultat net	223 241 €	146 439 €

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevé à 3 497 745 € contre 3 367 435 € pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires, réalisé essentiellement en France (94 %), correspond essentiellement à des prestations de services.

Les produits d'exploitation intègrent également des reprises sur provisions (25 000 €), transferts de charges (8 136 €), des subventions d'exploitation (31 015€), et des autres produits (3 €).

Les charges d'exploitation (3 216 452 €) ont diminué d'environ 1,5 % et correspondent principalement aux achats de matières premières (543 790 €), à la variation de stock (-12 824 €), aux autres achats et charges externes (1 050 099 €), à la masse salariale (895 285 €), aux impôts (110 323 €), à des dotations aux comptes d'amortissement (186 793 €), à des dotations au compte de provision pour dépréciation (56 108 €), à des dotations au compte de provision pour risques et charges (10 000 €) et à des autres charges (5 €). La masse salariale est en baisse (8,79%), avec un effectif moyen moyen salarié de 26 salariés contre 27.8 salariés l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 345 447 € contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 117 878 € au 31 décembre 2019.

Le résultat financier (bénéficiaire de 2 988 €) correspond principalement à de produits financiers correspondant majoritairement aux intérêts cash-pool (3 009 €) diminué de charges d'intérêts de la société liée aux escomptes clients (55 €).

Le résultat exceptionnel (déficit de 125 194 €) correspond majoritairement à des provisions pour restructuration.

En l'absence d'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 223 241 € contre un bénéfice net comptable de 146 438 € à la clôture de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la société a effectué 238 676 € d'investissements, contre un montant total de 361 678 € au cours de l'exercice précédent.

3/ Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 223 240,99 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte de « Report à nouveau ».

4/ Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

5/ Dépenses non déductibles fiscalement / frais généraux

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 9 482 € non déductible du résultat fiscal au regard des dispositions de l'article 39-4 du même code, et qui ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Il vous est par ailleurs précisé qu'aucune information n'a à être mentionnée au titre des dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts.

6/ Dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux exercices précédents, du solde des dettes fournisseurs et comptes rattachés, par date d'échéance :

Au 31 décembre 2018, les comptes fournisseurs et rattachés présentaient les soldes suivants :

Total dû	Courant	1 à 30 j	31 à 60 j	+ 60 j
425 574 €	180 388 €	175 527 €	68 883 €	776 €

Au 31 décembre 2019, les comptes fournisseurs et rattachés présentent les soldes suivants :

Total dû	Courant	1 à 30 j	31 à 60 j	+ 60 j
199 566 €	72 465 €	102 074 €	25 567 €	-540 €



Au 31 décembre 2020, les comptes fournisseurs et rattachés présentent les soldes suivants :

Total dû	Courant	1 à 30 j	31 à 60 j	+ 60 j
265 539 €	80 273 €	77 199 €	43 343 €	64 724 €

7/ Créances clients

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux exercices précédents, du solde des créances clients et comptes rattachés, par date d'échéance :

Au 31 décembre 2018, les comptes clients et rattachés présentent les soldes suivants :

Total dû	Courant	1 à 30 j	31 à 60 j	+ 60 j
832 162 €	744 967 €	36 778 €	29 696 €	20 721 €

Au 31 décembre 2019, les comptes clients et rattachés présentent les soldes suivants :

Total dû	Courant	1 à 30 j	31 à 60 j	+ 60 j
543 810 €	401 760 €	126 986 €	8 480 €	6 584 €

Au 31 décembre 2020, les comptes clients et rattachés présentent les soldes suivants :

Total dû	Courant	1 à 30 j	31 à 60 j	+ 60 j
656 403 €	409 794 €	83 889 €	37 053 €	125 667 €

-oOo-

Après avoir pris connaissance du rapport établi par le Commissaire aux comptes de la Société, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils viennent de vous être présentés, d'affecter le bénéfice enregistré tel qu'indiqué ci-dessus et de me donner quitus de ma gestion.

Le 25 mai 2021

Le Président,



Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH
Représentée par **Marcus Wendel**



Aire de la Thur
68840 Pulversheim, France
Tél : +33 (0)3 89 28 32 80
Fax : +33 (0)3 89 28 32 89